



Parc  
naturel  
régional  
des Ballons  
des Vosges

Une autre vie s'invente ici

découvrir  
comprendre  
agir ensemble





## **"LES DOMAINES D'ACTIONS D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL SONT :**

- Protéger les patrimoines notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages.
- Contribuer à l'aménagement du territoire.
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie.
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public.
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche."

Art. R333-1 Code de l'Environnement.



# SOMMAIRE

Vous avez dit Parc naturel régional ? .....	4 - 5
Les instances de décision .....	6
Les instances de concertation.....	7
L'équipe technique .....	8
Le budget.....	9

## **PROJETS, ENJEUX, ACTIONS**

Préserver les milieux naturels et les espèces rares .....	12
Gérer les espaces naturels protégés .....	13
Veiller aux continuités écologiques et à la qualité des milieux et des espèces rares et menacées ..	14
Préserver et faire découvrir les patrimoines de la grande crête .....	15
Aménager durablement l'espace et économiser les ressources .....	16
Préserver, gérer, aménager les paysages .....	17
Organiser les fréquentations dans les espaces naturels .....	18
Contribuer au développement d'une offre écotouristique .....	19
Valoriser les ressources locales avec la marque " Valeurs Parc " .....	20
Promouvoir une agriculture et une sylviculture durables .....	21
Connaître, faire connaître et animer le patrimoine culturel .....	22
Favoriser les échanges et la créativité .....	23
Sensibiliser les jeunes publics.....	24
Favoriser les initiatives citoyennes et la participation des habitants .....	25
Informé et échanger avec les élus, les habitants et les visiteurs .....	26
Accueillir, informer et sensibiliser les publics .....	27

# VOUS AVEZ DIT PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES ?

Un Parc naturel régional se crée sur des territoires ruraux aux patrimoines naturels et culturels riches et fragiles. Initié par les régions avec l'appui des départements, son projet est élaboré en concertation avec ses collectivités adhérentes et ses partenaires.

Il vise à assurer durablement la protection, la valorisation et le développement harmonieux de son territoire qui correspond à celui des communes qui adhèrent à son projet, sa charte. L'État attribue le label « Parc naturel régional » par décret pour une durée de quinze ans. Une marque déposée qui promeut une image de qualité liée aux efforts de préservation et de mise en valeur des patrimoines.



## UNE FÉDÉRATION NATIONALE

La France compte **54 Parcs** (mars 2020) qui couvrent plus de 15 % du territoire français. Aux côtés du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, on trouve dans la région **Grand Est** les Parcs naturels régionaux de Lorraine, des Vosges du Nord, des Ardennes, de la Forêt d'Orient, de la montagne de Reims et en région **Bourgogne Franche-Comté** les Parcs naturels régionaux du Haut-Jura et du Morvan.

## TROIS GRANDS SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a été créé en 1989. Sa troisième charte (2012-2027) identifie trois grands secteurs géographiques. Elle réaffirme leurs inter-relations mais détermine aussi pour chacun des enjeux spécifiques et de grands objectifs à atteindre. Les **Hautes-Vosges** accueillent un cœur de nature, lieu de quiétude, où il faut concilier l'accueil des visiteurs et la préservation des patrimoines. Sur le **plateau des Mille étangs**, la question du développement durable se pose dans un environnement exceptionnel et fragile. Dans les **vallées et piémonts**, la vitalité et l'identité du territoire sont en jeu, tant du point de vue économique que du cadre de vie.

## L'ACTION DU PARC SE CONSTRUIT AUTOUR DE QUATRE ORIENTATIONS :

- ★ Conserver la richesse biologique et la diversité des paysages ;
- ★ Généraliser des démarches d'aménagement économes de l'espace et des ressources ;
- ★ Asseoir la valorisation économique sur les ressources locales et la demande de proximité ;
- ★ Renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

## CHIFFRES CLÉS MARS 2020

- 2 régions : Grand Est et Bourgogne Franche-Comté
- 4 départements : Haut-Rhin, Vosges, Territoire de Belfort et Haute-Saône
- 7 villes et agglomérations portes adhérentes
- 14 communautés de communes adhérentes
- 197 communes adhérentes
- 252 000 habitants
- 2920 km<sup>2</sup>
- 36 sommets de plus de 1000 m
- 61 % d'espaces forestiers
- 35% d'espaces naturels remarquables
- 280 tourbières
- 1,3% de hautes chaumes
- 20% d'espaces agricoles
- 7% du territoire urbanisé

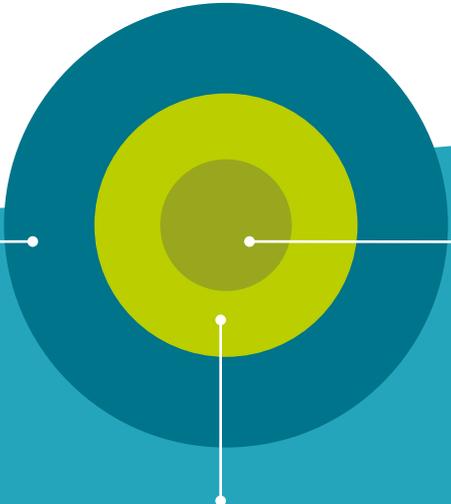


- ▭ Périmètre du Parc (décret 2019)
- Hautes-Vosges
- Plateau des Mille étangs
- Vallées et piémonts
- Villes et agglomérations portes
- ★ Sièges du Parc
- Sites d'accueil du public

- ▭ Limites régionales
- ▭ Limites départementales
- ⚡ Réseau routier principal
- 🌊 Rivières
- Localités repère
- ▲ Sommets
- ★ Cols

# LES INSTANCES DE DÉCISION

Le syndicat mixte est la structure juridique qui porte le projet du Parc, la charte, dont il assure la mise en œuvre. Il ne dispose pas de moyens réglementaires pour mener son action. Il n'édicte aucune loi, ne prélève aucun impôt. Il travaille en partenariat avec les organismes déjà actifs sur le terrain et en étroite concertation avec les collectivités adhérentes que sont les communes, communautés de communes, départements et régions.



224 personnes

## SYNDICAT MIXTE

Il met en œuvre les objectifs, axes et mesures inscrits dans la charte. Il se réunit au minimum une fois par an dans le cadre d'une assemblée annuelle. Il élit le comité syndical.

Il regroupe les régions, les départements, les communes adhérentes, les communautés de communes, les villes et agglomérations portes. Chaque collectivité délègue une ou plusieurs personnes pour siéger au syndicat mixte. Il associe des partenaires et associations pour la mise en œuvre de ses actions. Il élit le comité syndical.

84 personnes

## COMITÉ SYNDICAL

Il se compose de 62 membres à voix délibérative représentant les régions, départements, communes, communautés de communes, villes et agglomérations portes. Les autres membres du comité syndical y participent à titre consultatif. Il se réunit au moins quatre fois par an pour voter le budget, décider du programme d'actions annuel, élaborer le règlement intérieur du syndicat mixte ou encore proposer des modifications statutaires. Il est élu par les membres du syndicat mixte après chaque élection municipale. Il élit le président et les vice-présidents.

32 personnes

## BUREAU SYNDICAL

Il est élu après chaque renouvellement du comité syndical. Le président réunit le bureau au moins une fois tous les trois mois afin de préparer les réunions du comité syndical et examiner préalablement les dossiers et les budgets. Il suit l'avancement des projets votés dans le cadre du programme d'actions du Parc.

# LES INSTANCES DE CONCERTATION

Elles sont une force de propositions pour les représentants des collectivités adhérentes réunis au sein du syndicat mixte. Les instances de concertation accompagnent les grandes thématiques qui structurent le projet de territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.



## LES COMMISSIONS STATUTAIRES

Elles traitent de l'évaluation, l'urbanisme, la marque "Valeurs Parc naturel régional" et les appels d'offres. Les commissions "urbanisme" et "marque" rendent des avis sur les projets : documents d'urbanisme pour la première et produits ou hébergements, services et activités marqués pour la seconde. Elles ont également un rôle prospectif.

## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont en lien avec les orientations de la charte : nature et paysages, aménagement et urbanisme, économie, culture, social et pédagogie, communication et sensibilisation.

## L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Elle est composée de l'ensemble des membres du syndicat mixte et de ses partenaires. Elle se réunit au moins une fois par an. Elle est un lieu privilégié d'échanges, de débats et de transferts d'expériences.

## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Il est composé de scientifiques originaires de centres de recherche ou d'enseignement régionaux à titre bénévole pour cinq ans. Il éclaire le syndicat mixte. Il réalise des expertises scientifiques et émet des avis motivés et consultatifs. Il est force de proposition.

## LES COMITÉS DE PILOTAGE

Ils accompagnent les projets portés par le Parc. Ils sont présidés par un élu du Parc et associent les partenaires et les collectivités concernées.

## LE RÉSEAU DES VILLES ET AGGLOMÉRATIONS PORTES

Les villes et agglomérations portes du Parc sont membres du syndicat mixte. Au nombre de sept (voir la carte page 5), elles participent à la réflexion et aux actions permettant de construire une réciprocité "ville-campagne".

# L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Les interventions du Parc naturel régional des Ballons des Vosges sont mises en oeuvre par une équipe composée d'environ 50 personnes (45 équivalents temps plein au 1<sup>er</sup> mars 2020). L'équipe technique intervient en appui des élus et partenaires du Parc. Ses interventions prennent différentes formes : conseils techniques, recherche de soutiens financiers, coordination et pilotage de projets.



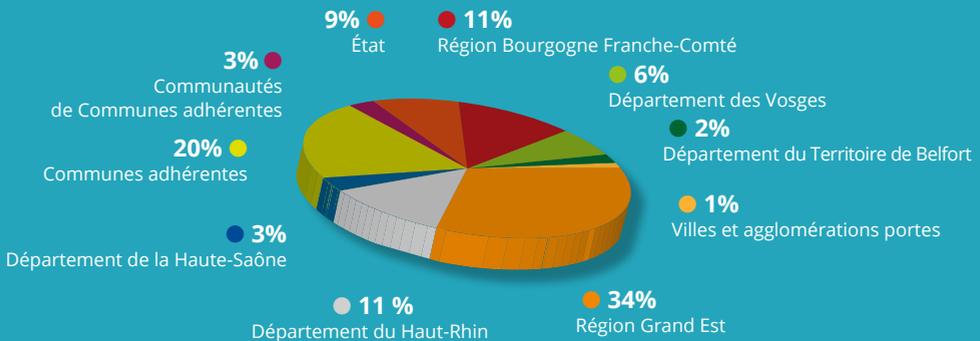
**SES DOMAINES D'EXPERTISE : ENVIRONNEMENT, PAYSAGE, ARCHITECTURE, URBANISME, TOURISME, AGRICULTURE, PATRIMOINE, CULTURE, PÉDAGOGIE, LIEN SOCIAL, COMMUNICATION, ACCUEIL DU PUBLIC...  
L'ÉQUIPE TECHNIQUE EST AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES ET DES PARTENAIRES DU PARC.  
L'ÉQUIPE CONTRIBUE AUSSI À DES ACTIONS PERMETTANT UNE MEILLEURE CONNAISSANCE ET UN SUIVI DE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE AVEC L'APPUI DE SON SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE.**

Si le siège du Parc se situe à Munster depuis sa création en 1989, différentes antennes ont été créées : à Gérardmer (Espace Tilleul), à Giromagny (communauté de communes), à Haut du Them - Château Lambert (Espace Nature Culture) et à Wildenstein (Bureau des Espaces Naturels). Ce dernier site accueille une partie de l'équipe en charge des Réserves Naturelles Nationales et de Natura 2000.



# LE BUDGET

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges dispose d'un budget pour son fonctionnement statutaire et d'un budget consacré à son programme d'actions qui obéissent aux règles de la comptabilité des collectivités locales. Son budget de fonctionnement est alimenté par les cotisations des membres du syndicat mixte. Il est complété par une contribution de l'État. Ses équipements et programmes d'actions sont cofinancés principalement par les collectivités adhérentes, l'État et l'Europe. Le Parc cherche aussi à développer des partenariats dans le cadre de projets spécifiques avec des organismes comme l'ADEME\* ou encore les agences de l'eau.

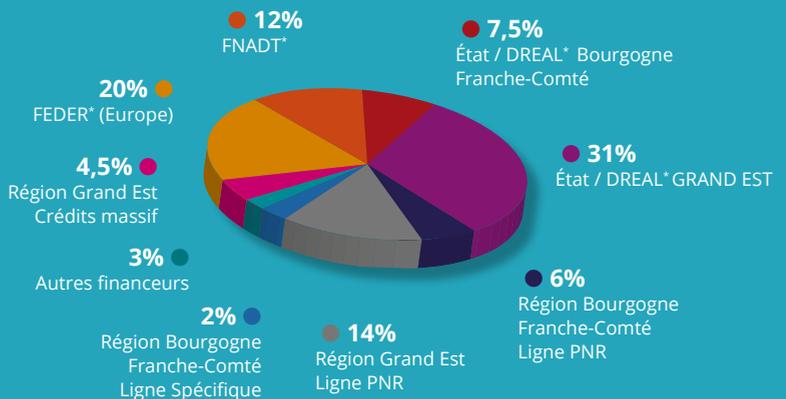


## LES FINANCEURS (2019)

### ▲ DU BUDGET STATUTAIRE (environ 1,8 millions €/an)

### ▼ DU PROGRAMME D' ACTIONS (environ 2,3 millions €/an)

- \* **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- \* **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- \* **FNADT** : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
- \* **FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional







projets  
enjeux  
actions

# PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS ET LES ESPÈCES RARES

1912  
*Geutiana  
lutea*

Natura 2000 est un réseau écologique européen de sites abritant des milieux naturels ou des espèces rares ou menacées. Avec les acteurs locaux, le Parc définit et met en œuvre des actions en faveur de la biodiversité en tenant compte des préoccupations économiques et sociales du territoire. Le réseau Natura 2000 couvre 25% du territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.



**LE PARC ANIME 22 SITES NATURA 2000 SUR PRÈS DE 80 000 HA. DANS CE CADRE DE NOMBREUSES ACTIONS ONT ÉTÉ DÉVELOPPÉES :**

- \* Mise en place de contrats de mesures agri-environnementales avec plus de 300 agriculteurs pour la préservation de 10 000 ha de prairies, hautes chaumes et pelouses ;
- \* Chantiers nature pour la restauration des milieux ;
- \* Mise en place de plus de 130 îlots de sénescence, en faveur de la biodiversité en forêt ;
- \* Restauration et préservation des habitats favorables au Grand Tétrás, création de clairières ;
- \* Actions en faveur de la quiétude de la faune sauvage ;
- \* Convention autour de la préservation et valorisation de l'Arnica ;
- \* Amélioration des vidanges des étangs sur le plateau des Mille étangs en faveur de la qualité de l'eau des ruisseaux ;
- \* Charte escalade en faveur d'une pratique respectueuse de la faune rupestre.



Cinq Réserves Naturelles Nationales mais également quatre Réserves Naturelles Régionales et quinze Réserves biologiques en milieu forestier participent à la protection des milieux et des espèces les plus prestigieuses du massif. Ces espaces, qui couvrent 3,5 % du territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, sont autant de refuges pour une flore et une faune à la fois spécifiques et fragiles.

## GÉRER LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS

2456  
*Euphorbia  
hyberna*



### PAR SES ACTIONS LE PARC PARTICIPE À LA CONSERVATION DES RICHESSES BIOLOGIQUES ET À LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES :

- \* Élaboration et suivi de la mise en œuvre des plans de gestion ;
- \* Inventaires et suivis scientifiques sur les espèces et habitats : suivi du diamètre des arbres, inventaire des lichens dans les vallées de la Thur et de la Moselotte ;
- \* Restauration de milieux ou travaux d'amélioration des habitats : chaume du Ballon de Servance, forêts sur le massif du Grand Ventron ;
- \* Gestion des fréquentations : aménagement et restauration de sentiers avec différents partenaires dont le Club Vosgien ;
- \* Sensibilisation des publics : création du sentier d'interprétation de Fondronfaing, programmes dédiés pour les scolaires, maraudage ;
- \* Application de la réglementation spécifique à ces espaces.



Le Parc assure la gestion de quatre Réserves Naturelles Nationales, dont une en cogestion avec l'Office National des Forêts. Il travaille également en relation étroite avec les autres gestionnaires d'espaces.

[ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr](http://ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr)

# VEILLER AUX CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET À LA QUALITÉ DES MILIEUX ET DES ESPÈCES RARES OU MENACÉES

2290  
*Plantago  
major*

Dans les espaces naturels "ordinaires", la biodiversité est prise en compte de différentes manières : participation aux documents d'urbanisme, mise en place de pratiques équilibrées dans la gestion des forêts ou des espaces agricoles ou encore préservation des continuités écologiques au service de la mobilité des espèces...

## AVEC LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES ET LES GESTIONNAIRES LE PARC DÉVELOPPE DE NOMBREUSES ACTIONS PARMIS LESQUELLES :

- \* Inventaire de la richesse faunistique et floristique du territoire (Biodi'Veille) ;
- \* Valorisation des bonnes pratiques sylvicoles (guide de sylviculture) ;
- \* Préservation et restauration des murets de pierres sèches au service de la continuité écologique ;
- \* Sensibilisation des usagers de la nature avec le programme "quiétude attitude" et des médiateurs de la nature (voir page18).



### PROGRAMME QUIÉTUDE ATTITUDE

Pour l'ensemble de ces espaces naturels "remarquables" comme "ordinaires" le Parc a développé un programme qui sensibilise les publics aux bons comportements à adopter en milieu naturel. Ce programme permet de mobiliser les acteurs socioprofessionnels et pratiquants autour du respect de la faune sauvage. La "quiétude attitude", c'est respecter la tranquillité des animaux craintifs. C'est adapter son comportement dans la nature pour ne pas les déranger.

[quietudeattitude.fr](http://quietudeattitude.fr)

# PRÉSERVER ET FAIRE DÉCOUVRIR LES PATRIMOINES DE LA GRANDE CRÊTE

Au coeur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, la grande crête constitue un espace de découvertes, de détente et de contemplation emblématique des Hautes-Vosges. Elle représente un support d'enjeux économiques sur un site paysager et environnemental fragile.

*Geranium  
silvaticum*

## **LES ACTIONS PORTÉES PAR LE PARC PERMETTENT LA VALORISATION ET LA SENSIBILISATION AUX PATRIMOINES ET AUX ACTIVITÉS NATURELLES DANS LE RESPECT DE LA COHABITATION DES USAGES :**

- \* Accompagnement des travaux d'aménagement menés sur la route des crêtes sur les sites les plus fréquentés ;
- \* Coordination de la navette des crêtes avec la Région Grand Est et de ses propositions de balades à pied ou en vélo portées par les offices de tourisme partenaires et Alsace Destination Tourisme ;
- \* Mise en place des murets d'interprétation le long de la route des crêtes proposant sur 17 sites une présentation des patrimoines, des bonnes pratiques, des services et des balades de proximité ;
- \* Mise en place de plusieurs chantiers de réfection sur le sentier grande randonnée GR5® / rectangle rouge ou ses itinéraires de liaison en partenariat avec le Club Vosgien ;
- \* Coordination d'une équipe de médiateurs de la nature afin de sensibiliser le public ;
- \* Programmation de balades paysagères estivales le long de la route des crêtes.



1143  
*Angelica  
silvestris*

# AMÉNAGER DURABLEMENT L'ESPACE ET ÉCONOMISER LES RESSOURCES

Vallées et piémonts sont soumis à une forte pression urbaine pouvant entraîner la banalisation des paysages et l'artificialisation des espaces naturels. La consommation de l'espace menace le maintien des continuités écologiques et des terres agricoles. Pour favoriser la vitalité et économiser l'espace, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges propose aux communes et intercommunalités une démarche d'urbanisme durable.

## LA DÉMARCHE D'URBANISME DURABLE MISE EN OEUVRE PAR LE PARC S'APPUIE SUR DES **ACTIONS** QUI CONCILIENT LES ENJEUX URBAINS, ÉNERGÉTIQUES, PAYSAGERS, AGRICOLES ET ENVIRONNEMENTAUX :

- \* Appui technique pour l'accompagnement de la reconversion du bâti ancien et l'émergence d'une architecture contemporaine locale ;
- \* Accompagnement de la valorisation des villes et villages par l'espace public : équipements, végétation, nature en ville ;
- \* Étude du potentiel et stratégie de développement des énergies renouvelables ;
- \* Appui et avis sur les documents d'urbanisme : Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), Schéma de cohérence Territoriale (SCOT) ;
- \* Édition du guide d'urbanisme ;
- \* Organisation d'actions de sensibilisation et de formations : voyages d'études, visites, formations... ;
- \* Centre de ressources cartographiques et statistiques dédié à l'urbanisme (bases de données, méthodes, logiciels...).



### AUGMENTER L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Le Parc porte avec les acteurs du territoire, une politique de réduction des consommations notamment axée sur la mobilité, l'éclairage public et le bâti. En parallèle, une étude autour des énergies renouvelables a été menée permettant d'élaborer une stratégie et un programme d'actions. L'objectif : couvrir 52% des futurs besoins du territoire par des énergies locales et durables.

2504  
*Urtica*  
*membranacea*

Le Parc est confronté à des enjeux de préservation et d'aménagement des paysages qui diffèrent selon les vallées. Il a proposé dès 1993 aux intercommunalités de prendre en main l'avenir de leurs paysages à travers un outil dédié : le plan de paysage. Acteurs locaux et habitants se sont ainsi impliqués en faveur de la qualité des paysages, du cadre de vie et de la reconquête d'espaces ouverts.

## PRÉSERVER, GÉRER, AMÉNAGER LES PAYSAGES



**BÉNÉFIQUES POUR L'ÉCONOMIE AGRICOLE, LA RICHESSE BIOLOGIQUE DES MILIEUX ET LE CADRE DE VIE, LES ACTIONS MENÉES DESSINENT COLLECTIVEMENT LES PAYSAGES DE DEMAIN :**

- \* Accompagnement des élus communaux, agriculteurs et collectifs d'habitants pour rouvrir les paysages : reconquêtes pastorales et paysagères, réouverture des espaces autour des villages ;
- \* Animation de l'Opération Grand Site du massif du Ballon d'Alsace ;
- \* Élaboration d'une charte pour la signalétique visant à améliorer l'image du territoire labellisé Parc ;
- \* Soutien technique et financier au plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique porté par la communauté de communes des Hautes-Vosges ;
- \* Animation du réseau technique de territoires " Paysage et Aménagement Durable " ;
- \* Opération " Cultivons la nature au jardin " et son concours " Jardin et Biodiversité " ;
- \* Développement d'un Observatoire Photographique des Paysages ;
- \* Élaboration du schéma " Paysages et Biodiversité " proposant quatorze actions prioritaires.



# ORGANISER LES FRÉQUENTATIONS DANS LES ESPACES NATURELS

2218  
*Lamium album*

Avec près de 260 000 habitants sur son territoire et quatre millions à proximité, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges présente de forts enjeux en termes d'accueil des publics. Si cette attractivité participe au développement économique, elle soumet les milieux naturels à de fortes pressions. Ce qui implique une organisation des fréquentations et une conciliation des usages.



**LES ACTIONS PORTÉES PAR LE PARC PERMETTENT LA PRATIQUE ORGANISÉE DES ACTIVITÉS DE NATURE DANS LE RESPECT DE LA QUIÉTUDE DE LA FAUNE SAUVAGE :**

## LES MÉDIATEURS DE LA NATURE

Ils ont pour mission de favoriser une découverte respectueuse de la nature en allant à la rencontre des randonneurs et pratiquants de sports de pleine nature. Ils conseillent et sensibilisent aux patrimoines humains et naturels du massif. Ils rappellent également les bons réflexes à adopter en milieu naturel.

- \* Accompagnement et suivi des manifestations sportives ;
- \* Animation des chartes de pratique : escalade et VTT ;
- \* Appui aux collectivités dans la mise en place de schémas de fréquentation ;
- \* Rencontres et sensibilisation des pratiquants aux bonnes pratiques à adopter en milieu naturel avec les médiateurs de la nature ;
- \* Balisage des circuits VTT et raquette à neige ;
- \* Formation des accompagnateurs et des acteurs socio-économiques au respect de l'environnement ;
- \* Création de sentiers thématiques pour guider les choix de visite de site.



113  
*Chelidonium  
majus*

L'écotourisme, ou tourisme durable, est une invitation à l'émotion, à la découverte des patrimoines, au respect des identités locales mais aussi au ralentissement de nos rythmes de vie. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges développe cette offre sur son territoire. Il contribue ainsi à positionner le massif des Vosges comme une destination de référence en matière d'écotourisme.

# CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE ÉCOTOURISTIQUE

**SPORTS DE PLEINE NATURE,  
BALADES GOURMANDES  
OU ENCORE DÉPLACEMENTS DOUX  
SONT AU PROGRAMME DES **ACTIONS DÉVELOPPÉES** :**

- \* Création de 39 balades découvertes autour des fermes-auberges ;
- \* Organisation de la navette des crêtes et ses produits écotouristiques proposés par les offices de tourisme ;
- \* Développement de la marque " Valeurs Parc naturel régional ", hébergements, accompagnateurs en montagne... ;
- \* Appui technique à l'Échappée des 1000 étangs sur 60 km à vélo, à pieds autour de sites remarquables ou encore de manière ludique portée par la communauté de communes des 1000 étangs ;
- \* Découverte des paysages et patrimoines de la grande crête à partir des murets d'interprétation de la route des crêtes.



# VALORISER LES RESSOURCES LOCALES AVEC LA MARQUE "VALEURS PARC"

500  
*Malva  
silvestris*

Sur le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, près de 70 entreprises sont aujourd'hui marquées et 2000 à l'échelle des Parcs naturels régionaux français. Pour le Parc il s'agit d'encourager les circuits courts, de faire connaître les produits et les savoir-faire et de proposer un accueil invitant à découvrir le territoire.

## LES FILIÈRES POUVANT BÉNÉFICIER DE LA MARQUE "VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL" DANS LE PARC DES BALLONS DES VOSGES SONT :

- \* Agriculture : les plantes aromatiques et médicinales, des productions qui contribuent à la biodiversité, à la couleur et au goût de nos paysages ;
- \* Artisanat et industrie : les entreprises de la filière bois, les entreprises valorisant le granit des Vosges ainsi que les eaux de source naturelles et eaux minérales pour les productions artisanales et industrielles ;
- \* Accueil et tourisme : les hôtels-restaurants, les campings, les gîtes, les chambres d'hôtes et accompagnateurs en montagne.



PARC NATUREL RÉGIONAL  
DES BALLONS DES VOSGES

### La marque nationale "VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL"

Elle distingue des entreprises engagées dans un développement économique durable. Elle s'articule autour de trois valeurs fortes : l'humain, la préservation de l'environnement et l'attachement au territoire.

# PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE ET UNE SYLVICULTURE DURABLES

L'agriculture et la sylviculture contribuent à l'équilibre économique, environnemental et social des territoires ruraux. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges promeut une agriculture à dimension humaine et une filière bois proche des consommateurs. Il soutient une agriculture respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles qui façonnent les paysages dans le respect de leur identité.



## **LES ACTIONS PORTÉES PAR LE PARC VALORISENT LES RESSOURCES LOCALES ET SOUTIENNENT LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES DE PROXIMITÉ :**

- \* Participation à la mise en œuvre et à l'animation des mesures agri-environnementales et climatiques ;
- \* Partenariat avec l'association des fermes-auberges du Haut-Rhin ;
- \* Soutien à la création de prés-vergers sur le secteur AOC kirsch de Fougerolles ;
- \* Développement des nouvelles filières (myrtilles, petits fruits, gibier) ;
- \* Appui à la Race Bovine Vosgienne ;
- \* Aide à l'innovation dans la valorisation des essences forestières comme le sapin ;
- \* Développement de la marque " Valeurs Parc naturel régional " pour les métiers du bois.



# CONNAITRE, FAIRE CONNAITRE ET ANIMER LE PATRIMOINE CULTUREL

La culture est un vecteur de transmission des patrimoines et des valeurs du Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Il invite à découvrir l'histoire du territoire et ses identités. Il favorise la connaissance d'éléments de patrimoine culturel matériel ou immatériel. Il ouvre le patrimoine à la création. Il fait connaître et valorise

des éléments de patrimoine peu connus.

*Polyanthemum  
multiflorum*

## LES ACTIONS PORTÉES PAR LE PARC PERMETTENT DE FAIRE ÉMERGER DES PROJETS INNOVANTS QUI UNISSENT LE PATRIMOINE ET LA CULTURE VIVANTE :

- \* Coordination d'inventaires sur l'héritage industriel : sites actionnés par la force de l'eau, mines d'argent, de cuivre, de charbon, architecture liée à l'industrie textile ;
- \* Actions invitant les habitants à être acteurs de la valorisation de leurs patrimoines. Enquête ethnologique et création théâtrale sur l'architecture de la reconstruction après la Seconde Guerre : "Archi reconstruite" de la compagnie Les Patries Imaginaires ;
- \* Soutien aux gestionnaires des 65 musées et sites patrimoniaux, aux deux Pays d'art et d'histoire avec appui technique pour l'évolution de certains sites : musée du bois à Saulxures-sur-Moselotte, musée de la Mine, Mine Marcel Maulini à Ronchamp, Abri-Mémoire à Uffholtz.



### UN TERRITOIRE VIVANT

Sur ce territoire, l'homme a su très tôt exploiter l'eau, le bois, la pierre et le sous-sol pour développer l'industrie et l'artisanat. Le Parc est également l'héritier d'une histoire mouvementée liée aux conflits mondiaux.

1143  
*Angelica  
silvestris*

## FAVORISER LES ÉCHANGES ET LA CRÉATIVITÉ

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges place les artistes, la création et les habitants au cœur de son projet et cherche à les faire dialoguer. Entouré de partenaires, il expérimente, soutient ou accompagne des acteurs et des projets mobilisant les pratiques artistiques dans leur diversité. Il soutient des projets innovants qui unissent la création artistique à tous les patrimoines, naturels comme culturels.



### LES ACTIONS PORTÉES PAR LE PARC FAVORISENT LES AVENTURES ARTISTIQUES COLLECTIVES :

- \* Résidences d'artistes : élus, habitants et artistes se rencontrent autour d'un questionnaire, d'un territoire et d'un processus de création : " Mon village et l'artiste ", " Artistes et territoire " ;
- \* Créations artistiques en lien avec des thématiques portées par le Parc ;
- \* Aventures artistiques collectives et interrégionales : " Carnets de Voyages ", destination Ballon d'Alsace, " Im Wald, Echappée sylvestre " des Clandestines sur l'héritage industriel ;
- \* Ateliers des écoles d'art de Belfort, de la Haute École des Arts du Rhin (HEAR) (Mulhouse et Strasbourg) invitant des étudiants à porter leur regard et expérimenter des créations sur le territoire ;
- \* Coopération avec le Théâtre du Peuple à Bussang via des actions interrégionales et itinérantes intégrant des habitants et des amateurs : " Vivre une aventure théâtrale ", " Lenz, une marche à travers les Vosges ".



# SENSIBILISER LES JEUNES PUBLICS

1607 e.  
*Centaurea  
montana*

La prise de conscience aux enjeux du territoire, comme aux grands défis planétaires, passent par l'éducation et la sensibilisation des publics. Les projets accompagnés par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges permettent aux jeunes publics d'appréhender la richesse des patrimoines du territoire. En adéquation avec la charte, les actions concourent à rendre leurs territoires plus performants vis-à-vis des grands défis planétaires.



**DEPUIS 2012 LES ACTIONS PORTÉES  
PAR LE PARC ONT SENSIBILISÉ UN PEU  
PLUS DE 27 000 JEUNES ISSUS DU CADRE  
SCOLAIRE ET HORS SCOLAIRE :**

- \* Appel à projets pédagogiques fédérateur pour accompagner la sensibilisation des jeunes à leur cadre de vie ;
- \* Programme d'échanges de classes « Villes - Montagnes » entre les jeunes des villes et agglomérations portes et des jeunes du territoire autour de la notion d'écocitoyenneté ;
- \* Sensibilisation de classes aux enjeux environnementaux de certains périmètres Natura 2000, permettant une prise de conscience de la fragilité des milieux et des espèces (chiroptères, hautes chaumes, mille étangs...);
- \* Participation au programme " quiétude attitude " pour le respect de la faune sauvage ;
- \* Programme d'échanges de classes entre les six Parcs naturels régionaux de la Région Grand Est.



548 b.  
*H. tetrapterum*

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges compte près de 260 000 habitants sur son territoire. Il connaît d'importantes mutations économiques et sociales. Pour le Parc, il est important de favoriser le lien social, d'être à l'écoute de ses habitants et de mettre en valeur les initiatives locales.

## FAVORISER LES INITIATIVES CITOYENNES ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS

### LES ACTIONS PORTÉES PAR LE PARC PERMETTENT DE SOUTENIR LES CITOYENS DÉSIREUX D'EXPÉRIMENTER DES ACTIONS COLLECTIVES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- \* Appel à projets « Soutien aux initiatives citoyennes » pour accompagner les actions collectives en lien avec la nature ou le partage de savoir-faire ;
- \* Chroniques radiophoniques " Une autre vie s'invente ici " avec les radios associatives pour faire connaître les initiatives menées sur le territoire en termes d'innovation sociale et de solidarité de proximité ;
- \* Organisation de la journée consacrée aux initiatives citoyennes avec les habitants engagés dans des projets collectifs, participatifs, inclusifs et innovants ;
- \* Implication des habitants dans les chantiers participatifs ou la valorisation du patrimoine culturel immatériel ;
- \* Développement de partenariats avec de nouveaux réseaux d'acteurs (associations caritatives, médiathèques, collectifs en transition, structures d'éducation populaire...).



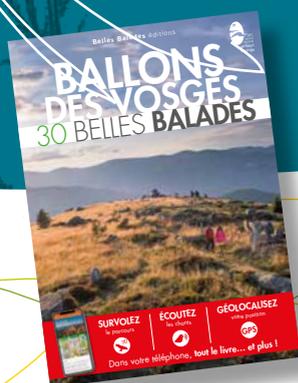
### LE PARC DES BALLONS DES VOSGES COMPTE PRÈS DE 260 000 HABITANTS.



Il favorise le lien social par l'accompagnement de projets participatifs, innovants, portés par les habitants engagés seuls, en collectif ou en associations pour le bien-être de tous. Ces actions favorisent de nouvelles rencontres, renforcent les liens sociaux au-delà des cercles habituels et intègrent tous types de publics.

# INFORMER ET ÉCHANGER AVEC LES ÉLUS, LES HABITANTS ET LES VISITEURS

L'information et la sensibilisation des publics sont au cœur de l'action du Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Il s'agit de faire découvrir les richesses et les enjeux de ce territoire, de faire connaître les actions portées par tous : collectivités adhérentes, habitants, associations et bien sûr par le syndicat mixte du Parc.



15  
Papaver  
Rhæas

## LES ACTIONS DÉVELOPPÉES PERMETTENT DE RENFORCER LA CONNAISSANCE ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU TERRITOIRE POUR AMPLIFIER L'ADHÉSION AU PROJET PORTÉ PAR LE PARC :

- \* Édition d'un guide de « 30 belles balades » sélectionnées et écrites avec les partenaires du Parc. Une application numérique permet d'aller plus loin (géolocalisation, sons et vidéo, interactivité...);
- \* Création d'une carte écotouristique illustrée en français, allemand et anglais diffusée dans les sites d'accueil du Parc, offices de tourisme, lieux de visites, mairies, hébergements marqués etc... ;
- \* Prêts de 40 expositions itinérantes aux collectivités adhérentes, établissements scolaires et partenaires autour de thématiques variées consacrées aux richesses patrimoniales ;
- \* Création de cinq films courts autour des patrimoines naturels, paysagers, culturels et des savoir-faire diffusés auprès des adhérents et partenaires. Sur Youtube et le site internet du Parc ;
- \* Développement d'un site internet en français, anglais et allemand pour partir à la découverte du territoire, prendre connaissance de la charte du Parc et de ses actions ;
- \* Présence active sur les réseaux sociaux : Facebook – Instagram – Youtube ;
- \* Création d'un concept " espace de découverte du Parc " tactile et numérique (carte interactive, tablette, films) et d'un agenda des manifestations accessibles dans les médiathèques, offices de tourisme et sites d'accueil du Parc.



61  
*Ranunculus  
bulbosus*

Dialoguer, sensibiliser et être compris par les habitants et les visiteurs. Pour atteindre ces objectifs, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges dispose de différents sites d'accueil. Ces lieux vivants et ouverts sont de formidables points de départ pour partir à la découverte du sud du massif des Vosges. Ils proposent une documentation spécifique et différentes expositions temporaires.

## ACCUEILLIR, INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS

### "TÉTRAS 1139" AU COL DE LA SCHLUCHT

Au cœur du site rénové du col de la Schlucht, le Tétras 1139, bâtiment du département des Vosges, accueille le public toute l'année. Aux côtés des communautés de communes des Hautes-Vosges, de la vallée de Munster et de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, le Parc invite les visiteurs à partir à la découverte des patrimoines de la grande crête. Au programme : balades, randonnées et des animations estivales pour comprendre l'histoire du col.

### ESPACE NATURE CULTURE À HAUT DU THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Ce bâtiment Haute Qualité Environnementale a été réalisé par le département de la Haute-Saône. Ouvert toute l'année gratuitement, il accueille une exposition permanente consacrée aux richesses naturelles et culturelles des Vosges Saônoises et des expositions temporaires. Une boutique et un coin lecture pour les enfants complètent la visite.

### SITE D'ACCUEIL DU GRAND BALLON

Aménagé dans un bâtiment du Club Vosgien de Strasbourg, il offre des informations sur le Parc et les autres lieux de sensibilisation de la grande crête. Il accueille chaque été une exposition temporaire. Une boutique permet de garder des souvenirs du plus haut sommet des Vosges. Il permet de partir à la découverte des murets d'interprétation sur 17 sites qui bordent la route des crêtes.



**1- Tétras 1139** : ouvert toute l'année / 03 89 77 90 20 - 06 64 72 70 24 / schlucht@parc-ballons-vosges.fr

**2 - Espace Nature Culture** : ouvert de février à novembre / 03 84 20 49 84 / enc@parc-ballons-vosges.fr

**3 - Grand Ballon** : ouvert en juillet et août / 03 89 77 90 34 / info@parc-ballons-vosges.fr

# www.parc-ballons-vosges.fr

Parc naturel régional des Ballons des Vosges  
1 rue du Couvent  
68140 Munster  
03 89 77 90 20  
info @ballons-vosges.fr

Crédits photos :

D.Bringard, B.Facchi, N.Gavoille, M.Lane, M.Laurent, J.Martin, C.Raynaud de Lage,  
M.Seiwert, D.Vial, N.Waltefaugel.

PnrBV : A.Badre, O.Claude, I.Colin, L.Delpierre, M.Doyen, B.Herbertz,  
F.Schaller, V.Pautot, J.Ronchi, A.Valentin.

Ce document a été réalisé avec le soutien  
de la Région Grand Est et de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Le Parc bénéficie du soutien de ses communes,  
des communautés de communes et de :

